

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**14 DECEMBRE 2021 à 20 H 30**

**Spectateur présent :** Annie CANDELA

**Absent excusé :** André KUHN donne pouvoir à Catherine PUJOL, Didier KREBS donne pouvoir à David VILABOY, Jacques ESTELON donne pouvoir à Vincent ODILLE

**Secrétaire de séance :** M. Vincent ODILLE

**FACTURATION MISE EN NON VALEUR**

Madame le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie lui a envoyé une liste de présentation en non valeurs. Le conseil décide à l'unanimité d'admettre en non valeurs les sommes de la liste indiquée par la Trésorerie à l'exception d'une facture que l'association des Maires n'a pas réglée, pour un montant de 100,00 €. Le montant validé par le conseil est donc de 1410,04 €.

**AVIS REVISION CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT FERROVIAIRES**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu, de la part de la Préfecture, un avis de projet d'arrêté préfectoral concernant les évolutions du trafic moyen journalier ferroviaire. La SNCF propose une actualisation de la cartographie du classement sonore des infrastructures des transports ferroviaires dans le département de la Marne. Le conseil donne un avis favorable.

**PASSAGE EN NOUVELLE NOMENCLATURE M57**

Madame le Maire laisse la parole à la secrétaire de mairie. Celle-ci informe l'assemblée qu'une nouvelle nomenclature budgétaire doit être mise en place au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024 afin d'unifier les budgets des différentes structures publiques. La secrétaire s'est portée volontaire pour y passer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce passage est facturé 1 320,00 € par l'éditeur de logiciel de la commune.

L'assemblée décide à l'unanimité de passer à la maquette budgétaire M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**CREATION DE POSTE AGENT TECHNIQUE**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un agent technique qui avait fait une demande de mise en disposition en juillet 2021 demande la réintégration de son poste pour le 2 janvier 2022. Celui-ci étant prioritaire sur le poste, il convient de créer un nouveau poste d'agent technique pour garder l'agent qui le remplace, dont le travail est très satisfaisant.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un nouveau poste d'agent technique.

**POINT REUNIONS PLUI**

Madame le Maire laisse la parole à Messieurs Philippe JULES et Vincent ODILLE.

Monsieur JULES a assisté à plusieurs réunions sur la démographie, un séminaire des élus et une réunion sur les activités économiques. Les réunions se passent en 2 temps, une réunion de préparation (avec les élus) puis, quelques jours après, une réunion de restitution (élus et AUDC). Nous sommes dans la phase de recueil des renseignements.

A partir de février, la phase de construction du PLUI va commencer.

Monsieur ODILLE a assisté à une réunion sur la mobilité et le réseau de distribution.

Le projet du PLUI va être lourd et compliqué.

**QUESTIONS DIVERSES**

**PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

Les panneaux ont été posés lundi 13 et mardi 14 décembre.

Il manque un compteur pour renvoyer l'électricité. Enedis ne pourra intervenir qu'en début d'année 2022.

**TOUR DE TABLE**

**Mme Caroline KANDEL** indique que le marché de Noël s'est bien passé. Il y a eu environ 200 visiteurs. Les exposants étaient satisfaits dans l'ensemble.

**M. Vincent ODILLE** signale un trou Rue des Sapins, près de chez Monsieur Dominique Gomard.

**Mme Béatrice KANDEL** remercie les agents techniques d'avoir installé une lampe près de l'arrêt de bus côté église qui éclaire très bien.

**M. Philippe JULES** indique qu'il fait partie de l'association « Souvenir Français ». Un recensement des tombes des morts pour la France va être fait. Il sera en charge des tombes du cimetière de Mairy.

**M. Stéphane DERUE** demande s'il sera possible de faire la formation artificielle cette année. Madame le Maire répond qu'elle va se renseigner.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 10. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 13 janvier 2022.